



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2016-998

22/12/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidature : 1 poste d'adjoint(e) au chef de service à la Préfecture de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin et 1 poste de chef(fe) de bureau à la DGER.

Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin :

1 poste d'adjoint(e) au chef de service de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (catégorie A).

Poste n°47588 – Poste vacant.

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) :

1 poste de chef(fe) de bureau des relations contractuelles (catégorie A).

Poste n°52812 – Poste susceptible d'être vacant.

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Patrice CHAZAL

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Service de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

20 rue de Galisbay – 97150 Saint-Martin

Adjoint(e) au chef de service

N° du poste : 47588	
Catégorie : A	
Classement du poste catégorie A : 2	Groupe RIFSEEP : G4 Coefficient IPF pour IPEF : 3
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Les îles de Saint-Martin (36 392 habitants) et de Saint-Barthélemy (8 398 habitants) sont deux collectivités d'outremer qui assurent chacune, depuis le 1^{er} janvier 2008, à la fois les compétences de la commune, du département et de la région. Ces nouvelles collectivités bénéficient du transfert de certaines compétences de l'État (fiscalité, tourisme, transports et circulation routière...).</p> <p>La représentation locale de l'État auprès de ces deux collectivités est assurée par une préfète déléguée dirigeant l'ensemble des agents des services de l'Etat rassemblés au sein de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Le service de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, placé sous l'autorité directe de la préfète, est en charge de l'ensemble des missions relevant du ministère en charge de l'agriculture, à l'exception de l'enseignement agricole, sur les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.</p> <p>Les agents affectés à Saint-Martin bénéficient d'une majoration de leur traitement de 40 % et perçoivent l'indemnité de sujétion géographique prévue par le décret du 15 avril 2013, équivalant à 12 mois de leur traitement indiciaire de base : le versement de l'ISG est effectué en trois fractions égales (à l'arrivée, au début de la 3^{ème} année de service et au bout de la quatrième année de service).</p>
Objectifs du poste	<p>Sous l'autorité du chef de service, le titulaire du poste est plus particulièrement en charge des missions relevant de la DGPE et du SSP sur les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Il assure notamment le suivi du FEADER 2014-2020 : rôle de service référent pour la Collectivité de Saint-Martin et de service instructeur.</p> <p>Il dispose de l'appui technique des agents des services de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Guadeloupe intervenant dans le champ de la DGPE et met en œuvre les enquêtes statistiques du SISE.</p> <p>Il doit faire preuve d'initiative et d'imagination pour résoudre des problèmes inhabituels ou en décalage avec ceux de la métropole.</p>
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Les missions ou tâches sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Instruction des demandes d'aides FEADER pour la programmation 2014-2020 et animation locale des dispositifs en lien avec la Collectivité- Appui à la gestion des aides POSEI ou nationales en lien avec le SEA de

	<p>Guadeloupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des enquêtes statistiques dans les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, - Suivi et animation des commissions : CTPNAF et COSDA, - Suivi des demandes de défrichement - Animation en matière d'agroécologie et d'agriculture biologique - Suivi et organisation des filières agricoles - Développement des signes de qualité, - Suivi de l'installation des jeunes agriculteurs... 	
Champ relationnel du poste	Autres agents de la préfecture déléguée de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, préfète déléguée, secrétaire général, agents des services de la DAAF de la Guadeloupe, administrés, agents de la Collectivité de Saint-Martin et de celle de Saint-Barthélemy, organisations professionnelles et consulaires présentes à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.	
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire
	<p>Connaissances techniques, réglementaires et juridiques.</p> <p>Expérience préalable en service d'économie agricole</p> <p>Connaissance de l'anglais souhaitée.</p>	<p>Capacités d'initiative et d'autonomie</p> <p>Capacité d'analyse et de synthèse</p> <p>Capacités d'adaptation.</p> <p>Communication.</p> <p>Sens du service public.</p> <p>Maîtrise des outils informatiques et bonnes qualités rédactionnelles.</p>
Personnes à contacter	<p>Vincent FAUCHER, directeur de la DAAF Guadeloupe : vincent.faucher@agriculture.gouv.fr</p> <p>Pol KERMORGANT, directeur adjoint de la DAAF Guadeloupe : pol.kermorgant@agriculture.gouv.fr Tel : 05 90 99 09 09</p>	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences
1 ter avenue de Lowendal 75007 PARIS

Chef(fe) de bureau des relations contractuelles

N° du poste : 52812	
Catégorie : A	
Classement parcours professionnel postes catégorie A : 3	Groupe RIFSEEP : Attaché d'administration : G2 Cotation IPF pour Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts : 3,5
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Au sein de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), la sous-direction des établissements, des dotations et des compétences est chargée de la définition, de la répartition et de la gestion des compétences et des dotations nécessaires à l'exercice, dans les établissements et les régions, des différentes missions de l'enseignement technique agricole public et privé</p> <p>Le bureau des relations contractuelles a en charge l'animation de la politique contractuelle de l'Etat avec les établissements privés d'enseignement agricole sous contrat. Il assure le suivi et le contrôle des établissements privés.</p>
Objectifs du poste	Réaliser les analyses, les expertises juridiques et budgétaires relatives au cadre réglementaire et au financement des établissements d'enseignement agricoles privés sous contrat d'association avec l'État. Créer et développer l'appui aux autorités académiques dans la gestion des moyens en personnel attribués aux établissements privés (enseignants de droit public rémunérés par l'État, Dotation horaire, heures supplémentaires etc...). Participer avec le SRH à la gestion de ces personnels. Mettre en œuvre les dispositions du code rural issues de la Loi Rocard de 1984. Le cas échéant, assurer les éléments techniques et financiers de la négociation des protocoles d'accords entre le ministère et les fédérations. Mettre en œuvre et suivre ces protocoles. Assurer la veille juridique et réglementaire des textes applicables aux établissements privés. Assurer la maîtrise d'ouvrage de l'application informatique Phoenix.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Il ou elle participe à la négociation et assure la préparation et l'exécution du budget de l'enseignement agricole privé.</p> <p>Il ou elle est chargé(e) de l'allocation des moyens humains (dotation globale horaire) et financiers (subventions) aux établissements privés.</p> <p>Il ou elle assure le suivi du respect du plafond d'emploi de l'enseignement agricole privé.</p> <p>Il ou elle siège à la commission consultative mixte des enseignants du privé et participe au mouvement desdits personnels.</p> <p>Il ou elle participe à la définition des besoins en matière de recrutement des enseignants du privé (concours).</p>
Champ relationnel du poste	Ensemble des services de la DGER, le cabinet du ministre, les services du secrétariat général (notamment SRH), les fédérations de l'enseignement privés, les organisations syndicales, les DRAAF-SRFD.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Compétences juridiques et budgétaires Gestion des ressources humaines</p> <p>Rigueur, anticipation, réactivité, qualités relationnelles, sens du travail en équipe, sens de l'initiative, autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Jean-Luc Tronco – Sous directeur des établissements des dotations et des compétences Tel : 01 49 55 51 75 - courriel : jean-luc.tronco@agriculture.gouv.fr MAPAT/Pôle des affaires générales (PAG) : mapat-pag-rh.dger@agriculture.gouv.fr</p>